

# LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX  
RÉPUBLICAIN INDEPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE  
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal.

Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS  
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DES ABONNEMENTS, RÉCLAMES & ANNONCES

Un an.....	3 »
Réclames 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> page.....	0 40
Annonces 4 <sup>e</sup> page.....	0 20

## AVIS AUX LECTEURS

Nanterre, le 25 Décembre 1896

MONSIEUR GAUSS,

Par votre lettre du 23 courant que je reçois à l'instant, vous voulez bien me rappeler l'article 8 de mon programme du 1<sup>er</sup> janvier 1889. Je vous en remercie. Après avoir fait créer le boulevard Thiers et le boulevard de la Seine, je désirais que le Conseil fit la création d'un boulevard le long de la Seine, reliant les deux boulevards en question. Vous n'ignorez pas, qu'à la dernière séance j'ai précisément remis cette question à l'étude, estimant que la réalisation de ce projet attirerait de ce côté de Nanterre, des promeneurs l'été et par suite, des constructions. L'idée d'une ouverture de diverses voies partant de la gare, suivant le chemin de fer jusqu'au passage à niveau a été depuis reprise par mon prédécesseur, mais si je suis bien informé, les exigences de son administration n'ont pas permis de faire un échange de terrains avec la Compagnie de l'Ouest.

Des pourparlers ont eu lieu depuis à cet effet entre moi et la Compagnie au sujet de cette voie à créer. En ce qui concerne l'impasse du Quignon jusqu'au boulevard, j'espère que d'ici à quelques jours, le Conseil saisi depuis longtemps de cette question, la tranchera enfin à la satisfaction des riverains.

Les dépenses pour ces travaux sont d'une certaine importance. Il y en a beaucoup d'autres également qui rentrent dans le même ordre d'idée tels que rues de la Chasse et autres environnantes, celles du côté du Rond-Point des Bergères, la route de Charles X, où il y a une certaine population, celles du côté de Rueil, puis les rues des Rosiers, des Longs-Rais, des Longs-Grès, où les rats abondent par centaines dans les maisons abandonnées, où il est impossible par les temps humides ou de pluie de rentrer chez soi.

Toutefois, tous ces travaux urgents sont loin d'atteindre ensemble la dépense pour le prolongement du boulevard du Nord jusqu'à la Seine, et les exigences du budget, actuellement, forcent à choisir ou l'un ou les autres. Vous voulez bien me rappeler que je suis aussi l'initiateur du projet du prolongement du boulevard du Nord. J'ai eu l'occasion de le rappeler à mon prédécesseur lors du vote au Conseil, et a vous même dans une de mes lettres précédentes qui du reste a été publiée. Je suis toujours partisan d'un passage de piéton sous le chemin de fer pour arriver à prolonger le boulevard, mais non pour en faire une route dont l'utilité ne se fait pas sentir maintenant et au sujet de laquelle il y a parmi les riverains, des opposants.

Quoi qu'il en soit, c'est la question de cette grosse dépense qui prime tout et aucun des intéressés ne paraît vouloir

quant à présent faciliter ce projet qui est toujours à l'étude. La préfecture de la Seine n'est pas encore saisie du devis de la Compagnie de l'Ouest en ce qui concerne le pont devant servir de passage. Lorsque ce projet viendra de l'administration communale, le Conseil avant de se prononcer l'examinera avec soin, il sera saisi de vos observations comme de celles que je pourrai lui fournir. J'espère qu'il examinera également le projet d'un port, permettant d'utiliser l'égoût en tout ou partie et donner ainsi un développement considérable à cette partie de Nanterre, qui est appelée à prendre de l'importance. Permettez moi de terminer une fois fois pour toutes ces explications, en vous rappelant l'origine de cette campagne ardente que vous menez par affiches, placards et propagande. Vos lettres à M. Bouy et autres que je vous ai prié de ne pas faire publier témoignent assez, que loin d'y mettre de la passion, je n'ai fait qu'apporter de la modération et la conciliation, et en cela je ne fais que rester dans le rôle que m'ont confié les électeurs.

Je souhaiterais que cette conduite soit comprise de tous. Et dans cet espoir, je vous prie, monsieur Gauss, de recevoir l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire,  
A. HENNAPE.

quant à présent faciliter ce projet qui est toujours à l'étude. La préfecture de la Seine n'est pas encore saisie du devis de la Compagnie de l'Ouest en ce qui concerne le pont devant servir de passage. Lorsque ce projet viendra de l'administration communale, le Conseil avant de se prononcer l'examinera avec soin, il sera saisi de vos observations comme de celles que je pourrai lui fournir. J'espère qu'il examinera également le projet d'un port, permettant d'utiliser l'égoût en tout ou partie et donner ainsi un développement considérable à cette partie de Nanterre, qui est appelée à prendre de l'importance. Permettez moi de terminer une fois fois pour toutes ces explications, en vous rappelant l'origine de cette campagne ardente que vous menez par affiches, placards et propagande. Vos lettres à M. Bouy et autres que je vous ai prié de ne pas faire publier témoignent assez, que loin d'y mettre de la passion, je n'ai fait qu'apporter de la modération et la conciliation, et en cela je ne fais que rester dans le rôle que m'ont confié les électeurs.

Je souhaiterais que cette conduite soit comprise de tous. Et dans cet espoir, je vous prie, monsieur Gauss, de recevoir l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire,  
A. HENNAPE.

Je souhaiterais que cette conduite soit comprise de tous. Et dans cet espoir, je vous prie, monsieur Gauss, de recevoir l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire,  
A. HENNAPE.

Le Maire,  
A. HENNAPE.

## UN INCIDENT FACHEUX (SUITE)

On lit dans l'Echo de Paris du 24 décembre :

Nous recevons la lettre suivante :

Nanterre, le 21 décembre 1896.  
Monsieur le directeur,

Dans votre journal du 18 courant a paru sous la rubrique « Nanterre » un renseignement fourni par un habitant de la commune au sujet des victimes de l'explosion.

Nous vous serions obligé de le rectifier comme suit :

Le montant des sommes recueillies par la municipalité a été relaté et publié avec les noms et adresses dans le journal local du 13 décembre dernier. Il a atteint pour la première liste la somme de 4,766 fr, 69 et non le modique chiffre indiqué par vous.

De plus, il est parlé de sommes recueillies par un comité de dames. Nous ignorons s'il y a un comité. Quoiqu'il en soit, des personnes se sont substituées au bureau de bienfaisance, non seulement dans l'attribution mais aussi dans le rôle de la répartition, de cet établissement de charité institué officiellement sous le contrôle de l'administration départementale.

Voici la nomenclature des objets distribués :

- 97 paires de galoches,
- 20 robes,
- 56 tabliers noirs,
- 21 pantalons velours,
- 16 blouses velours.

## Banquet de « La Fraternelle »

Un groupe de sociétaires de la Fraternelle s'est réuni ces jours derniers et a

Aussi, l'administration communale, voulant dégager sa responsabilité et celle du bureau de bienfaisance, a-t-elle cru devoir en informer qui de droit, lorsqu'elle a appris par divers journaux de Paris que les souscriptions devaient être envoyées à une personne de la localité étrangère à l'administration.

Le maire,  
HENNAPE.

Voici la suite de cette lettre que nous nous sommes procurée.

Nous ne pouvons certainement que féliciter et remercier tous ceux qui directement ou indirectement par la voie de la presse ou propagande, ont bien voulu s'intéresser aux familles des malheureuses victimes; nous pensons qu'il n'y a jamais trop d'initiative en pareil cas. Mais, lorsque sous le couvert de la charité on voit ceux qui quelque temps auparavant adressaient avec fracas leur démission de membres d'œuvres humanitaires s'abriter derrière un comité sollicitant de dames pour se mettre tout à coup d'une façon occulte, à la tête d'une quête dans la commune et enlever ainsi l'action des membres du bureau de bienfaisance. On comprend facilement quel mobile les fait agir. Notre population du reste, est édifiée sur ce point.

## UNE Question embarrassante

La population serait désireuse de connaître si les fonds recueillis par le Comité occulte indépendant de l'administration communale, ont été attribués aux victimes de la catastrophe et comment la répartition a été faite par les promoteurs de cette quête à domicile ?

## CAISSE DES ÉCOLES

Mardi dernier, à 3 heures du soir, a eu lieu, aux Ecoles communales, la distribution des vêtements et chaussures aux enfants nécessiteux qui fréquentent nos écoles.

Cette distribution a été faite en présence de M. Rotty, 1<sup>er</sup> adjoint, par les soins de la Commission désignée à cet effet.

Voici la nomenclature des objets distribués :

- 97 paires de galoches,
- 20 robes,
- 56 tabliers noirs,
- 21 pantalons velours,
- 16 blouses velours.

## Banquet de « La Fraternelle »

Un groupe de sociétaires de la Fraternelle s'est réuni ces jours derniers et a

1, Avenue du Chemin-de-Fer, 1  
Près la station du Tramway  
Ancienne Maison MATTE  
**J. CRETAUX**  
Successeur  
CAFÉ RESTAURANT  
à la carte et à prix fixe  
CAVE & CUISINE RENOMMÉES  
Salons particuliers

**Guerre à l'Anémie!**  
**FER GAFFARD**  
(Poudre de Fer sucrée soluble)  
**LE ROI DES FERRUGINEUX**  
Le plus pur, le plus soluble,  
le plus agréable, le plus actif et le  
meilleur marché. — PRIX : 2<sup>fr</sup> 50 la Boîte  
DÉPOSÉ PHARMACIE CENTRALE DU NORD, 132 et 134  
Rue Lafayette, Paris, et toutes Pharmacies

**CORSON-DAVID**  
Artiste peintre, Portraitiste Diplômé  
13, rue Giroux  
**RUEIL** (Seine-et-Oise)  
**Photographie d'Art**  
On opère tous les jours et par tous les temps

**A VENDRE**  
**TERRITOIRE DE RUEIL, A FOUILLEUSE**  
à proximité de la route de l'Empereur  
**3 BELLES PIÈCES DE TERRE**  
d'une contenance de 1 hectare 20 ares  
cultivées par M. Paillet  
UNE BELLE RENFERMÉE DE LA TERRE A BRIQUER  
S'adresser à M. Frénel-Couturier, rentier,  
à Campeaux (Oise)

**MAISON et FONDS D'ÉPICERIE**  
**A VENDRE**  
Très belle Situation, Affaire exceptionnelle.  
S'adresser au bureau du Journal.

**IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE**  
FONDEE EN 1869

## Edmond HUBY

36, Rue Saint-Germain, NANTERRE (Seine)  
 Succursale à Rueil, 22, rue de Maurepas.

Perfection **CARTES DE VISITE A LA MINUTE** Célérité  
**Spécimen de quelques caractères**

- LOUIS BOUDINIER 27
- Charles Deborneville 10
- M. DUTARVOIS 54
- Le Général Baron de Servoisin 4
- M<sup>lle</sup> Cecile Bonnefoy 72
- Raoul Artigues 71
- Sylvain Farvet 71 et 72
- M<sup>lle</sup> Berthe Lenoir 62
- Etienne Lichegru 62 et 63
- ISIDORE BARBASSON 55

- Madame Alice Bonneuil 27
- Honoré de Latour 28
- M<sup>lle</sup> & M<sup>me</sup> Henri David 27 et 28
- Lucile de LAMERMOOR 3
- ACHILLE BERGERON 9
- LE DOCTEUR LAMBERT 9
- HENRI ROCHEFORT 9
- MADemoiselle RIVIÈRE
- M<sup>re</sup> & M<sup>me</sup> GASTON DESROZIERS 2
- M<sup>re</sup> & M<sup>me</sup> D'ALBISSON 51
- Le Vicomte H. de LUSIGNAN 98
- Aristide Bruant 99

**Caractères pour Qualités et Professions**

AGRÉÉ PRÈS LA COUR DE CASSATION 18  
AU 10<sup>e</sup> BATAILLON D'ARTILLERIE DE FORTERESSE 43  
PLANEUR SUR MÉTAUX 33  
Lieutenant-Colonel en Réserve 77  
Professeur de Mathématiques au Lycée Voltaire 12  
Couturier 11  
Robes & Dentelles 10  
OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR 51  
MARCHAND DE CHIFFONS EN GROS 1

**Caractères pour Adresses**

21, Rue de la République, RUEIL (S.-et-O.) 18  
44, Avenue du Chemin-de-Fer, RUEIL (S.-et-O.) 17  
46, rue de l'Hôtel-de-Ville, RUEIL (S.-et-O.) 18  
10, boulevard de Sévigné, RUEIL (S.-et-O.) 12  
19, Rue de la République, RUEIL (S.-et-O.) 77

**BILLETS DE MARIAGE**  
depuis 4 fr. le cent.

**CARTES DE VISITE**  
DE BAL  
de Menus & de Naissance  
Cartes de Commerce en tous genres

**TRAVAUX DE LUXE**  
NOIR & COULEURS

**PERFORAGE & NUMÉROTAGE**

AVIS.— Tout abonné au Journal de Nanterre a droit à la valeur de son abonnement en annonces. — Toute personne commandant des imprimés commerciaux, de même que tout officier ministériel commandant des affiches a droit à l'insertion d'une annonce une fois gratuitement. Toute personne commandant des billets de décès pour la valeur d'au moins 10 fr. aura droit gratuitement, à un exemplaire de l'ANNUAIRE GUIDE DE NANTERRE, contenant les adresses de tous les habitants, et à une boîte de désinfectant énergique la MENTHOLEINE.

**SPECIALITÉ D'AFFICHES**  
& DE  
Travaux pour la Publicité

**JOURNAUX, BROCHURES, STATUTS**  
Comptes-Rendus, Prospectus  
PRIX-COURANTS  
Programmes, Circulaires

**FACTURES, REGISTRES**  
Têtes de Lettres, Enveloppes  
LIVRES A SOUCHES, MANDATS

**RELIURE & BROCHURE**

**BILLETS DE DÉCÈS**  
depuis 5 fr. le cent.  
EN UNE HEURE

**BILLETS & CARTES**  
DE FAIRE-PART  
& DE BOUT DE L'AN

**CARTES DE DEUIL**  
DE REMERCIEMENTS

**RELIURE & BROCHURE**

**PAPETERIE & ARTICLES DE BURBAUX**  
GRAND CHOIX DE PAPIER A LETTRE FANTAISIE, LETTRES A FLEURS, COMPLIMENTS & IMAGES. POUR LE PREMIER DE L'AN

**GRAND CHOIX DE COURONNES FUNÉRAIRES EN TOUS GENRES**  
Spécialité de Couronnes pour Sociétés et Cotisations

**PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS**

Imp. E. Huby, 36, rue Saint-Germain, à Nanterre, et 22, rue de Maurepas, à Rueil



décidé d'organiser un banquet pour fêter le 15<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Société.

Le prix de ce banquet sera de 5 fr. et aura lieu le 16 janvier prochain.

## SOUSCRIPTIONS

en faveur des Familles des Victimes de la Catastrophe du 29 novembre 1896

Voici le détail des listes des Dames Françaises qui figurent pour mémoire seulement :

### DAMES FRANÇAISES

Liste de M<sup>me</sup> Hippolyte Pujos  
boulevard du Levant, 8

Gaillot-Guinet et C <sup>e</sup> .....	10
Mme Le Maréchal.....	10
Mme Pujos.....	5
Mme Bauby.....	2
Bauby.....	2
Mme Poisson.....	1
Peythieu.....	0 50
Milles Joubault.....	4
Terrieu.....	0 50
Delahaye.....	0 50
Chartier.....	0 50
Mme Vuillet.....	2
Mme Duhén.....	2
Mme Coulboux.....	2
Mme Tussing.....	5
Mme Durand.....	2
Mme Peylon.....	2
Mme Oswald.....	1
Mme Sergent.....	1
Mme Lalouel.....	5
Ch. Lalouel.....	5
Milles Cliquot.....	5
Boutté.....	0 50
Mme Ramin.....	2
Mlle Marie Croisez.....	1
Mme Hannebique.....	2
Mme L. de Bellevue.....	0 50
Hénault.....	5
Mme Adam.....	3
Payen.....	1
Lamoitié.....	1
Morateur.....	1
Noël aîné.....	1
Wardavoire.....	0 50
Gauss.....	5
Divers.....	8 50

Liste de M<sup>me</sup> Moïse

Mme Bourgoin.....	20
Mme Bré.....	20
Mme Gaspard.....	10
Mme Moïse.....	20
Mme Foix.....	20
Mme Demerlé.....	20
Mme Demerlé mère.....	5
Mme Henry.....	10
Mme Tacheron.....	5
Mme Savalle.....	10
Mme Bizot mère.....	5
Mlle Moulin.....	5
Tronville.....	5
Mme Génis.....	2
Mlle Artigaud.....	5
Mme Portier.....	2
Mme Bidron.....	3
Anonyme.....	2 50
Mme Toussaint.....	3
Mme Frère.....	1
Mlle Robert.....	2
Mme Girault.....	2
Mme Vidal.....	1
Mme Mignot.....	1
Mme Lochet.....	1
Mme Tellier.....	10
Leroyet-Thiboust.....	6
Mme Ragot.....	10
Mme Excoffon.....	5
Milles Tessier.....	2
Brun.....	5
Mme Vasqueur mère.....	5
Mme Ridoux.....	55

Liste de M<sup>me</sup> Mary

Mme Lasserve.....	3
Le capitaine Lévy.....	3
Mme Mary.....	5
Mme Puyillet (omise sur la dern. liste).....	2
Mme Ménessiez.....	5

Secours voté par le Conseil général de la Seine..... 1000

Secours voté par le Conseil municipal de Nanterre..... 500

Report de la précédente liste publiée dans notre avant-dernier numéro..... 3266 69

Sommaires reçues à la Mairie du 13 au 19 décembre

(Dames Françaises) : liste complémentaire de Mme Moïse :

Mme Lemercier.....	5
Anonyme.....	5
L'abbé Arles.....	5
Laborde.....	1
Mme Jermont.....	5
Mme Bergeret-Jacquet.....	5
Chevillet.....	1 50
Gaston Heudebert.....	10
Mme Boullot.....	2
Dutordoir.....	4
Henry.....	5
Niwert.....	1
La maison Lorilleux.....	10
Anonyme.....	2
Anonyme.....	5
Vasseur.....	5
Anonyme.....	1
Anonyme.....	5
Gautier.....	5
Lepelletier.....	2

Liste de M. BLUSSON, conseiller municipal

Baruet, Eugène.....	0 50
Lanos.....	0 50
Prudhomme.....	1
Prallon.....	0 50
Pasquier.....	1
Pasquier fils.....	1
Mme Guillaume.....	1 50
Lefèvre.....	2
Huyskens.....	1
Martineau.....	1
Jarry.....	1
Espinouse.....	1
Murat.....	1 50
Milles Perry.....	2
Mme Blussion.....	2
Catalogne.....	1
Amiaut.....	0 50
Masson.....	0 50
Guidre.....	0 50
J.-M. Hillion.....	5
Rottembourg.....	5
Posé.....	0 50
Cointrelles.....	0 55
Maës.....	1
Courtiou.....	1
Louis Hillion.....	0 50
Pierre Hillion.....	0 50
Hervé.....	0 50
François Jamais.....	0 50
Mariette.....	0 50
Thomalin.....	0 50
Valin.....	0 50
Binet.....	0 50
Mme Nicolas.....	0 50
Aurière.....	1
Jeannin.....	1
Capon.....	1
Sarrade.....	1
Mme Beau.....	0 50
Vildi.....	0 50
Prenveille.....	1
Allain.....	1

Liste de M. SARLUT, administrateur du Bureau de Bienfaisance

Coffin.....	2
Riedmann.....	5
Mme François.....	1
Caron.....	5
Cotte.....	2
Portier père.....	1
Lemaître.....	3
Martin.....	1
Mathis.....	1
Mme Dufresnois.....	5
Cartier.....	2
Mme Bellair.....	2
Duprat.....	5
Caussin.....	2
Chaput.....	2
Portier fils.....	5
Parise.....	2
Lebreton.....	2
Legros.....	5
Cornaille.....	3

Sommaires reçues à la Mairie du 19 au 26 décembre

Nous donnerons le détail de ces listes et les feront figurer en recettes dans notre prochain numéro.

Mme de Lestel.....	10
Liste de M. Lebouvier, conseiller municipal.....	181 10
Liste de M. Laurent Nézet, second adjoint.....	21
Liste de M. Paul Prévost.....	25
Cervoué.....	1
Anonyme.....	1
Mme Remy.....	1
Mme Bordeu.....	2
Liste de M. Mothé, conseiller municipal.....	50
Liste de M. Duché.....	10 75
Liste de M. Picard, membre du Bureau de Bienfaisance.....	82
Maugest, architecte.....	5
Liste de M. Catin, membre du Bureau de Bienfaisance.....	20

### ETAT-CIVIL

Naissances. — Morand Maurice, rue du Chemin-de-Fer, 53. David Lucien, 72, avenue de Puteaux. Dechambre Charles, sente des Longs Rais. Ody Marcelle, avenue de la République, 75. Roos Paul, 12, boulevard du Nord.

Publications. — M. Baduel et Mlle Lanchantin, à Nanterre.

Mariage. — M. Francru et Mlle Moreau, à Nanterre.

Décès. — M. Boulanger, 60 ans, av. de Puteaux, 51. Victor Gaston, 3 mois, rue de Saint Cloud, 1. Barré Louis, 2 mois, 3, rue du Chemin-de-Fer. Balduc Hilaire-Maxime, 53 ans, avenue de Puteaux.

### Pain rationnel français

## SCHWEITZER & C<sup>e</sup>

Boulangerie mécanique modèle

44 55 9, AVENUE DE LA DÉFENSE — PUTEAUX

Succursale :

10, rue Saint-Germain, 10

NANTERRE

Pain de 1<sup>re</sup> Qualité

60 centimes les 2 kilogs

L'ENFANT L'AIME

Les mères qui considèrent l'huile de foie de morue comme une pénacée contre toutes les maladies de l'enfance (et elles sort légion) peuvent à leur grande satisfaction et par un simple essai se convaincre de la supériorité de l'Emulsion Scott. Nous sommes tout disposés à envoyer gratis un flacon d'échantillon contre toute demande (accompagnée d'un timbre de 25 centimes, montant du port) adressée à notre laboratoire, 10, rue Gravel, à Levallois-Perret (Seine). Dans la plupart des cas, la mère qui fait prendre de l'huile de foie de morue à son enfant aura observé que l'enfant la prend avec répugnance et que neuf fois sur dix cette huile écœurante provoque des vomissements ou fait l'effet d'une purgation. N'est-ce pas jeter l'argent par la fenêtre?

Toutes les huiles de foie de morue, n'importe à quel vil prix on vous les vend, ne servent qu'à écœurer votre enfant, à lui laver les intestins, elles vous reviennent donc fort cher!

Personne ne s'aviserait de donner au bébé du beurre cru au lieu de lait; pourquoi lui donneriez-vous de l'huile naturelle? L'Emulsion Scott est une crème

douce et appétissante dans laquelle l'huile de foie de morue se trouve partiellement digérée et prête à être assimilée. Donc, sous forme d'Emulsion Scott, l'huile de foie de morue devient efficace tout en restant agréable à tous les estomacs même à ceux des bébés les plus délicats. Essayez et vous verrez!

En vente chez J. Delouche, pharmacien, 2, place Vendôme, Paris, et toutes pharmacies. — 5 fr. 50 le flacon; 3 fr. le demi.

Eviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

TOTAL..... 3451 74

## CHRONIQUE DES FÊTES

Voilà deux mois que la chronique des fêtes est endormie! C'est un joli somme, n'est-ce pas?... N'avez-vous pas douté un instant de son réveil? Pour ma part, j'ai l'avoue, je craignais de ne plus trouver aucun sujet de chronique! J'avais tort, j'en conviens aujourd'hui, mais pouvait-il en être autrement? Pensez donc, deux mois, deux grands mois, dont les jours se succèdent lentement, tristement, sans aucun effort pour nous déridier!... Par cet excès de calme, l'hiver apparaît plus sombre, le froid nous pénètre mieux, et la transition de la belle à la vilaine saison nous semble beaucoup plus dure.

Mais trêve aux pensées moroses, j'ai trouvé un sujet. C'est encore la Fraternelle qui me le donne. J'en suis gré à cette bonne société, et je crois bien faire en la félicitant au nom de la population Nanterrienne pour laquelle elle se dévoue.

La soirée organisée dimanche dernier dans les salons de M. Traquin est un véritable succès. Le public est venu en si grand nombre que c'est avec peine que l'on est arrivé à placer tout le monde. Le programme était du reste des plus attrayants.

A 8 heures précises — exactitude très plaisante pour l'auditoire — l'orchestre joue comme ouverture la ronde des petits pierrots. Cette fois les musiciens sont en assez grand nombre. C'est un progrès très louable qui, j'espère, ne

## IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE

FONDEE EN 1869

# Edmond HUBY

36, Rue Saint-Germain, NANTERRE (Seine)

Succursale à Rueil, 22, rue de Maurepas.

Perfection CARTES DE VISITE A LA MINUTE Célérité  
Spécimen de quelques caractères

LOUIS BOUDINIER	27
Charles Deborneville	10
M. DUTARVOIS	54
Le Général Baron de Servoisin	4
M <sup>lle</sup> Cécile Bonneyoy	72
Raoul Arigues	71
Sylvain Joydet	71 et 72
M <sup>lle</sup> Berthe Lenoir	62
Etienne Pichegru	62 et 63
ISIDORE BARBASSON	55

Madame Alice Bonneauil	27
Honoré de Latour	28
M <sup>lle</sup> M <sup>me</sup> Henri David	27 et 28
Lucile de LAMERMOOR	3
ACHILLE BERGERON	9
LE DOCTEUR LAMBERT	9
HENRI ROCHEFORT	9
MADEMOISELLE RIVIÈRE	
M <sup>r</sup> & M <sup>me</sup> GASTON DESROZIERS	2
M <sup>r</sup> & M <sup>me</sup> D'ALBISSON	51
Le Vicomte H. de LUSIGNAN	98
Aristide Bruant	99

Caractères pour Qualités et Professions	
ARRÊTÉ PRÈS LA BOUR DE CASSATION	13
AN 16 <sup>e</sup> BATAILLON D'ARTILLERIE DE FORTIFICS	43
PLANEUR SUR MÉTAUX	33
Lieutenant-Colonel en Réserve	77
Professeur de Mathématiques au Lycée Voltaire	12
Couturière	11
Robes & Mantoux	10
OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR	51
MARCHAND DE CHIFFONS EN GROS	1
Caractères pour Adresses	
21, Rue de la République, RUEIL (S.-et-O.)	13
44, Avenue du Chemin-de-Fer, RUEIL (S.-et-O.)	17
46, rue de l'Hôtel-de-Ville, RUEIL (S.-et-O.)	18
10, boulevard de Voltaire, Rueil (S.-et-O.)	12
19, Rue de la République, Rueil (S.-et-O.)	17

BILLETTS DE MARIAGE depuis 4 fr. le cent.

CARTES DE VISITE DE BAL de Menus & de Naissance Cartes de Commerce en tous genres

TRAVAUX DE LUXE NOIR & COULEURS

PERFORAGE & NUMÉROTAGE

AVIS. — Tout abonné à la Journal de Nanterre a droit à la valeur de son abonnement en annonces. — Toute personne commandant des imprimés commerciaux, de même que tout officier ministériel commandant des affiches a droit à l'insertion d'une annonce une fois gratuitement. Toute personne commandant des billets de décès pour la valeur d'au moins 10 fr. aura droit gratuitement, à un exemplaire de l'ANNUAIRE GUIDE DE RUEIL, contenant les adresses de tous les habitants, et à une boîte du désinfectant énergique la MENTHOLEINE.

### SPÉCIALITÉ D'AFFICHES

Travaux pour la Publicité  
JOURNAUX, BROCHURES, STATUTS  
Comptes-Rendus, Prospectus  
PRIX-COURANTS  
Programmes, Circulaires  
FACTURES, REGISTRES  
Têtes de Lettres, Enveloppes  
LIVRES A SOUCHES, MANDATS

BILLETTS DE DÉCÈS depuis 5 fr. le cent.

EN UNE HEURE

BILLETTS & CARTES DE FAIRE-PART & DE BOUT DE L'AN

CARTES DE DEUIL DE REMERCIEMENTS

RELIURE & BROCHURE

PAPETERIE & ARTICLES DE BUREAUX  
GRAND CHOIX DE PAPIER A LETTRE FANTAISIE, LETTRES A FLEURS, COMPLIMENTS & IMAGES. POUR LE PREMIER DE L'AN

GRAND CHOIX DE COURONNES FUNÉRAIRES EN TOUS GENRES  
Spécialité de Couronnes pour Sociétés et Cotisations

PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS



s'arrêtera pas là, car la bonne musique rehausse de beaucoup l'éclat des concerts. L'exécution dirigée par M. Taquard et accompagnée par notre fidèle pianiste, Mlle Lasserre, est des meilleures.

Dans le jardin qui nous représente la scène, M. Delhomme, un artiste qui nous est déjà bien connu, chante la saison des poires et la terrible méridional.

Il est suivi de Mme Louissette, toujours aussi charmante, qui remporte un gros succès avec ses chansons *A minuit et ça vous prend le cœur, un petit chasseur*.

C'est alors que nous avons le plaisir d'entendre un violoniste de talent, M. Gérard, dans les *noces de Jeannette*, de V. Massé. Ce morceau, dont le doigté très compliqué est admirablement exécuté, est très apprécié des amateurs.

C'est le tour du jeune Paulo, avec sa chanson de vieillard *nous avons fait comme eux*. A son âge sa voix n'est naturellement pas encore formée, mais, en revanche, il possède déjà un jeu de scène qui promet beaucoup s'il continue à le travailler.

M. Delisne, genre Polin, vient semer les éclats de rire dans la salle avec la *bascule* et les *seminaristes*.

Je regrette vivement d'avoir été privé du solo de flûte qui, d'après le programme, devait être exécuté par M. Taupin. Mais ce vide est comblé avec succès par Mlle Lasserre qui joue les *Castagnettes*, un morceau très brillant pour piano.

Mlle Pascali a su, pour la première fois qu'elle se faisait entendre à Nanterre, captiver toutes les attentions. Elle mérite des éloges pour sa voix si douce quoique bien timbrée, pour son sourire charmant, pour ses manières gracieuses et pour le choix de ses romances, la *petite Mariée* et la *femme du pêcheur*. J'ai admiré le talent avec lequel elle est parvenue à toucher les cœurs par le sentiment.

M. Grelet, le sympathique président de la Société vient annoncer que M. Gendron passera son tour pour ne venir qu'à la fin du concert. Il profite de l'occasion pour faire part au public que la quête faite au profit des familles des victimes du déplorable accident du Moulin noir, a produit 215 fr. 20 qui seront, dit-il, versés à la Municipalité. Cette fois, ce sont les Ernest's qui viennent en trois fois, avec trois changements de costumes, chanter les *bons gendarmes*, la *marche des Copurchics*, et après le *Divorce*.

L'orchestre exécute *Sérénade*, un morceau très doux, bien accueilli. La *chasse aux cerfs* et un couplet du *baiser des demoiselles* par M. E. Bourienne, le *crieur de nuit* et les *chasseurs alpins* par Mme Louissette, le *béguin de Gavroche* par le jeune Paulo, la *marche des Potaches* et les *macarons de Dijon* par les Ernest's, *Martha* la fantaisie accordée pour violon par M. Gérard, *c'est le vin à douze* et les *inscriptions bizarres* par M. Delisne, la *Paimpolaise des chansons bretonnes et bonjour Suçon* (bis) par Mlle Pascali, une *portière modèle*, l'*ange Gabriel* et un récit par M. Gendron, et enfin la *marche des Parisiens* par l'orchestre forment une série de merveilles auxquelles les applaudissements n'ont pas été épargnés.

Pour terminer la partie de concert, la *journée aux soufflets*, opérée en un acte de Félicien Vergues, musique de Colin, très bien interprétée par M. Ernest Bourienne et Mme Delhomme, remplissant les rôles de Nicolas et de Jeannette.

Quelques instants après, le bal commençait pour ne finir que vers deux heures du matin.

C'est une soirée splendide exempte de critiques, pour laquelle la *Fraternité* mérite mille compliments.

J'engage le régisseur à éviter le plus possible les changements dans le programme, car cela produit toujours un effet regrettable.

J'ose espérer que, cette fois, la léthargie de la *chronique des fêtes*, ne durera pas deux mois.

NOUVELLES LOCALES

Conseil Municipal. — Nous aurons cette semaine, si nous sommes bien informés, séance du Conseil Municipal.

Réceptions de la nouvelle année. — Cette année, comme les années précédentes, l'administration municipale recevra, le 1<sup>er</sup> janvier, à la mairie, les employés communaux et les sociétés du pays.

Bureau de Bienfaisance. — L'adjudication pour les fournitures de pain, de viande et de médicaments aux pauvres pendant l'année 1897, a eu lieu le 22 décembre courant.

Le pain sera fourni par M. Boisset, boulanger, rue de Saint-Germain, 21, avec un rabais de 2 centimes par kilogram, sur le prix de la taxe officielle.

La viande sera fournie par M. Marchand, boucher, rue du Chemin-de-Fer, 67, au prix de 0 fr. 91 le kilogram.

Les médicaments seront fournis par les trois pharmaciens, au choix des indigents, moyennant un rabais de 15 o/o.

Crèche communale. — Jeudi 24 décembre, a eu lieu une distribution de jouets, gâteaux et vêtements aux enfants de la Crèche communale.

Mmes Foix, Bell, Beaudé avaient contribué par leurs dons à cette distribution qui a fait le bonheur des enfants et parents.

Gracieuseté. — La Compagnie du Pain Rationnel français a versé à titre gracieux, 75 kilogrammes de pain, pour les victimes du chômage (Moulin noir).

Un vagabond. — Les gendarmes de Nanterre ont arrêté un vagabond, Caroulet Petit, âgé de 58 ans, qui a été envoyé au dépôt.

Mort subite. — Mme veuve Jobert, née Joséphine Godin, âgée de 58 ans, s'est affaissée subitement en descendant de son lit dans le dortoir de l'asile de Nanterre. Elle avait succombé à une affection pulmonaire.

Rébellion. — Le nommé Baptiste Santillier, 65, route de Paris, a été condamné à quinze jours de prison pour rébellion envers les agents Lapan et Danton qui avaient été requis pour l'expulsion du bal Etienne, route de Saint-Germain, à Puteaux.

Nomination au Touring-Club. — M. Bordeu, 16 bis, rue du Bois, a été nommé membre du Touring-Club.

Faillite. — Faillite du sieur Lemaitre, ancien serrurier, 11, rue de l'Eglise, à Nanterre. Syndic provisoire, M. Mallé, rue du Pont-de-Lodi.

Avis. — M. Daryl prévient les habitants qu'il ne répond pas des dettes de sa mère, Madame Veuve Daryl.

Vol et violences. — Samedi dernier à la tombée de la nuit, la rue de Maurepas à Rueil était en révolution.

M. B... employé chez un marchand de bois et charbons de notre ville, déchargé du coke chez M. Lamy, rue de Maurepas, 19. Pendant qu'il entrerait à la maison pour remettre la facture, un individu vint prendre un sac plein sur sa voiture, et un ouvrier de chez M. Lamy l'aperçut, entrant dans le couloir d'une maison voisine. M. le Commissaire, aussitôt prévenu, envoya deux agents à la maison désignée. La maison ayant deux escaliers, un des agents monta pour perquisitionner pendant que le deuxième restait dans le couloir en bas, pour surveiller les deux escaliers.

Au même moment, un individu descendant précipitamment l'escalier, assaillit l'agent F..., qui faisait le guet, et lui administra de violents coups de pied et

de poing, dont il porte encore la marque. L'agresseur, un nommé Rousseau, fut néanmoins emmené au poste par les agents; M. le Commissaire ayant aussitôt fait faire une perquisition chez lui, trouva le sac de coke qu'il avait dérobé.

En conséquence, Rousseau a été maintenu en arrestation et envoyé à Versailles, où il a été condamné jeudi de cette semaine, à trois mois de prison et à l'amende.

Tapage nocturne. — Dimanche, pendant la nuit, deux individus habitant Nanterre, virtuoses sur l'accordéon, parcouraient les rues de Rueil en jouant les plus brillants morceaux de leur répertoire; ils donnèrent même, paraît-il, une aubade à M. le Commissaire, qui, trouvant la chose un peu raide, les arrêta, non sans peine, et les enferma au violon.

Ils y continuèrent leur tapage et y brisèrent tout ce qu'ils purent.

Ils sont, pour ces faits, poursuivis en police correctionnelle.

L'Imprimeur-Gérant : E. HUBY.

A VENDRE TERRITOIRE DE RUEIL, A FOUILLEUSE à proximité de la route de l'Empereur 3 BELLES PIÈCES DE TERRE d'une contenance de 1 hectare 20 ares cultivées par M. Paillot

UNE BELLE FERME DE LA TERRE A BRIQUE S'adresser à M. Frénel-Couturier, rentier, à Campeaux (Oise)

MAISON et FONDS D'ÉPICERIE A VENDRE Très belle Situation, Affaire exceptionnelle. S'adresser au bureau du Journal.

CORSON-DAVID Artiste peintre, Portraitiste Diplômé 13, rue Giroux RUEIL (Seine-et-Oise)

Photographie d'Art On opère tous les jours et par tous les temps

A. BOITEL Elagueur d'arbres 29, boulevard St-Cloud, 29 RUEIL (S.-et-O.)

Guerre à l'Anémic! ER GAFFARD (Poudre de Fer sucré soluble) LE ROI DES FERRUGINEUX

La plus pure, la plus soluble, la plus agréable, la plus active et le meilleur marché. — PRIX : 2/50 le Flacon

Dépôt: PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris, et toutes Pharmacies

BOUCHERIE ERNEST HOUPIED Ancienne Maison GOSSELIN et BALOCHE 7, ROUTE DE CHERBOURG, 7

Viande de Première Qualité PRIX TRÈS MODÉRÉS

Imp. E. Huby, 36, rue Saint-Germain, à Nanterre, et 22, rue de Maurepas, à Rueil

ENTREPRISE DE MESSAGERIES, DÉMÉNAGEMENTS & Transports pour tous Pays

TRANSPORTS DE PIANOS VOITURES & CHARRIOTS CAPITONNES SERVICE JOURNALIER

AGENCE MAISON FELIZAZ 31, AVENUE DE PARIS, à RUEIL

TELEPHONE COMMERCIAL DE VINS-RESTAURANT

OFFRE GRATUITE de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau: dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale, à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

AVIS A TOUS ASSURANCES VIE, INCENDIE, ACCIDENTS Conditions avantageuses et remises pour le contractant

VÉRIFICATIONS GRATUITES de polices Ecrire au Bureau Central, Bourse de Commerce de Paris, rue du Louvre.

CONTENTIEUX à la Bourse de Commerce à Paris S'adresser: Au Directeur du Bureau Central

Consultations sur tous procès. — Règlements de comptes. — Divorces et séparations Représentation devant le Tribunal de Commerce

REPRÉSENTATION EN JUSTICE DE PAIX Recouvrements à forfait Rédaction d'actes sous seing privé. — Vente d'Immeubles et de Fonds de Commerce

LA MORSURE par Philippe TONNELLI

— Octavie, pas ma fille!... Est-ce possible! Elle me paraissait pourtant avoir tous mes traits, tout mon caractère... Caroline m'a manqué de parole. Comment pourrais-je me venger d'elle! Elle qui m'avait juré que Célestin n'était plus qu'une moule. Quelle tromperie!... Et pendant que je croyais à sa fidélité, moi homme de cœur et de confiance cette haleine intriguait avec son mari.

Et le brave Lardeck enfoua sa tête dans le coussin, avec rage. Puis il reprit: — Et tous les mois, sans rater, depuis la naissance de cette morveuse, je me dérangeai pour venir faire le jacquot ici, pour la fille de cet amphibie de Célestin. Ah! mille bon Dieux quel malheur!

— Non, je ne parlerai pas, mais dès ce soir je quitte cette maison. — Lardeck, tu me reusses les intestins, parle, je t'en supplie, car je vois, à ton visage, qu'un sinistre événement vient de te frapper.

— Oui, toutes mes espérances ont sombré comme mon premier canot. — Sacré coquin de sort! mais dis-moi donc quelque chose. Je suis sur des brisants. — Non, non... Je me lève. Parlons d'autres choses. Et brusquement Lardeck sauta du lit. — La femme, vois-tu, Léonard, c'est une pas grand chose. — Je le sais, mon vieux, aussi je l'enquiquine. — Et moi je la méprise. — Puis, après un léger silence et s'adossant au rebord du lit, les bras croisés, il fixa son ami en disant: — Tu sais... la morsure... — Oui, Célestin avait raison ce matin. — Raison de quoi? — Octavie porte sa marque. — Quelle marque?... fit Léonard en faisant un soubresaut. — Partienne! la marque de son père. — Lardeck!... s'exclama son ami en lui saisissant la main. — Oui, la morsure du roi Chocolat s'est réfléchi sur le... corps d'Octavie, sur le même point que celui de Célestin. — Pas vrai! pas vrai!... la chose n'est pas possible, huria Léonard en faisant de grands gestes de dénégation. — Tiens! mais tu prends le mors aux dents, toi. — Non, vois-tu, plaisante sur toutes choses, mon brave Lardeck, mais ne dit pas

SERVICE MILITAIRE

— Ou je me trompe fort ou il ne se passera pas beaucoup de temps sans que la loi militaire ait subi des modifications profondes.

De divers côtés, en effet, on s'est ému au Parlement de certaines de ses imperfections et plusieurs députés et sénateurs ont déposé des propositions tendant à la suppression ou à la rectification de certains articles.

On ne saurait penser à tout! Nos honorables se sont aperçus, une fois de plus, de la vérité de cet axiome; ils reconnaissent que la mise en pratique de la loi de 1889 en a révélé de graves imperfections. Il convient donc de les féliciter de reprendre aujourd'hui leur œuvre et d'y apporter les correctifs indispensables.

D'autre part, on a envisagé une réduction nouvelle du service et la chose paraît s'être encrêlée assez profondément dans les esprits de nos législateurs puisque la commission de l'armée et le ministre lui-même paraissent disposés à en accepter le principe.

— Le service militaire doit-il être réduit de nouveau? C'est là une question depuis longtemps à l'ordre du jour et qui se pose une fois de plus. A son sujet les avis sont aussi différents que nombreux. Même dans le monde militaire, on est loin d'être d'accord et alors que certains généraux préconisent l'égalité absolue du service militaire et sa réduction à une année, d'autres réclament, au contraire, le retour à l'ancien régime, c'est-à-dire à la période de cinq ans.

Donc, s'il est admis que le «ronnement» du service, tel qu'il est pratiqué de nos jours ne nous donne pas les résultats «de vocation» d'autrefois, si l'on reconnaît que cinq ans, même, ne suffisent plus, à quoi bon trois ans, puisque tout le monde est d'accord sur ce point qu'une année permet largement de s'assimiler le côté «mé-

tier», c'est-à-dire l'usage et le maniement des armes, les différents tirs et les diverses manœuvres. Et puisqu'on reconnaît également que les années qui suivent ne donnent lieu qu'à des répétitions d'exercices qui n'ont pas toujours pour résultat de développer l'esprit et l'intelligence des hommes, à quoi bon retenir sans utilité et sans profit pour le pays des jeunes gens qui ont à se créer une situation civile, qui ont le désir de s'établir pour l'avenir, et le devoir aussi de se bâtir un foyer.

On se plaint de la dépopulation croissante, on s'émeut de la diminution des naissances, du célibat qui tend à se généraliser chez nous! Eh bien! il ne faut pas se dissimuler que le service militaire en est quelque peu responsable.

A l'âge où les jeunes gens pourraient attendre une situation qui leur permet de s'imposer bientôt les charges du mariage, la conscription les atteint et pendant trois ans la caserne les retient.

A 24 ans, quand le service militaire est terminé, il arrive que leurs aptitudes anciennes ont disparu; en tous cas la place laborieusement atteinte, jadis, leur est fermée, il leur faut regagner le temps perdu. Et les années sont dures alors, ce qui recule d'autant l'heure où ils oseront songer à augmenter leur gêne et à adjoindre d'autres bouches à leur bouche difficile à nourrir déjà.

C'est pourquoi il importe de réduire autant qu'il est possible le séjour sous les drapeaux. Une guerre, aujourd'hui serait la guerre du nombre; c'est encore une considération dont il convient de tenir compte; dès lors, sans nuire aux intérêts de la défense nationale, il serait certainement pos-

— En un an, disent ces derniers, en trois ans, en trente-quatre mois, plutôt, on ne forme pas des soldats, à la véritable acception du terme, à son sens le plus élevé. Soit, mais je n'hésite pas, néanmoins, à me déclarer d'accord avec les autres et à trouver parfaitement suffisant le service militaire d'une année.

Et je m'explique: En un an, en trois ans, on ne forme pas de soldats, je l'admets, mais je considère que le seul séjour à la caserne, fût-il d'une durée plus longue, ne changerait rien à la situation.

Je ne crois pas le moins du monde qu'il suffise de l'exercice quotidien, des sorties, des corvées, des flâneries de chambre, etc... pour nous rendre les «durs-à-cuire» d'autrefois, aguerris au combat, bronzés par le feu des batailles.

Ceux-là aimaient le métier pour ses dangers comme pour ses gloires... Mais... et c'est fort heureux! les temps sont changés. Le vent est à la paix, et je crois bien que jamais nous ne verrons ces périodes de guerres incessantes qui nous donnerent des «soldats» sans doute, mais qui, surtout, ruinaient l'Europe!

C'est un malheur, diront, peut-être, les fanatiques du militarisme. Mon Dieu! à quelque chose, malheur est bon!

— Oui, toutes mes espérances ont sombré comme mon premier canot. — Sacré coquin de sort! mais dis-moi donc quelque chose. Je suis sur des brisants. — Non, non... Je me lève. Parlons d'autres choses. Et brusquement Lardeck sauta du lit. — La femme, vois-tu, Léonard, c'est une pas grand chose. — Je le sais, mon vieux, aussi je l'enquiquine. — Et moi je la méprise. — Puis, après un léger silence et s'adossant au rebord du lit, les bras croisés, il fixa son ami en disant: — Tu sais... la morsure... — Oui, Célestin avait raison ce matin. — Raison de quoi? — Octavie porte sa marque. — Quelle marque?... fit Léonard en faisant un soubresaut. — Partienne! la marque de son père. — Lardeck!... s'exclama son ami en lui saisissant la main. — Oui, la morsure du roi Chocolat s'est réfléchi sur le... corps d'Octavie, sur le même point que celui de Célestin. — Pas vrai! pas vrai!... la chose n'est pas possible, huria Léonard en faisant de grands gestes de dénégation. — Tiens! mais tu prends le mors aux dents, toi. — Non, vois-tu, plaisante sur toutes choses, mon brave Lardeck, mais ne dit pas

— Oui, toutes mes espérances ont sombré comme mon premier canot. — Sacré coquin de sort! mais dis-moi donc quelque chose. Je suis sur des brisants. — Non, non... Je me lève. Parlons d'autres choses. Et brusquement Lardeck sauta du lit. — La femme, vois-tu, Léonard, c'est une pas grand chose. — Je le sais, mon vieux, aussi je l'enquiquine. — Et moi je la méprise. — Puis, après un léger silence et s'adossant au rebord du lit, les bras croisés, il fixa son ami en disant: — Tu sais... la morsure... — Oui, Célestin avait raison ce matin. — Raison de quoi? — Octavie porte sa marque. — Quelle marque?... fit Léonard en faisant un soubresaut. — Partienne! la marque de son père. — Lardeck!... s'exclama son ami en lui saisissant la main. — Oui, la morsure du roi Chocolat s'est réfléchi sur le... corps d'Octavie, sur le même point que celui de Célestin. — Pas vrai! pas vrai!... la chose n'est pas possible, huria Léonard en faisant de grands gestes de dénégation. — Tiens! mais tu prends le mors aux dents, toi. — Non, vois-tu, plaisante sur toutes choses, mon brave Lardeck, mais ne dit pas

— Oui, toutes mes espérances ont sombré comme mon premier canot. — Sacré coquin de sort! mais dis-moi donc quelque chose. Je suis sur des brisants. — Non, non... Je me lève. Parlons d'autres choses. Et brusquement Lardeck sauta du lit. — La femme, vois-tu, Léonard, c'est une pas grand chose. — Je le sais, mon vieux, aussi je l'enquiquine. — Et moi je la méprise. — Puis, après un léger silence et s'adossant au rebord du lit, les bras croisés, il fixa son ami en disant: — Tu sais... la morsure... — Oui, Célestin avait raison ce matin. — Raison de quoi? — Octavie porte sa marque. — Quelle marque?... fit Léonard en faisant un soubresaut. — Partienne! la marque de son père. — Lardeck!... s'exclama son ami en lui saisissant la main. — Oui, la morsure du roi Chocolat s'est réfléchi sur le... corps d'Octavie, sur le même point que celui de Célestin. — Pas vrai! pas vrai!... la chose n'est pas possible, huria Léonard en faisant de grands gestes de dénégation. — Tiens! mais tu prends le mors aux dents, toi. — Non, vois-tu, plaisante sur toutes choses, mon brave Lardeck, mais ne dit pas

— Oui, toutes mes espérances ont sombré comme mon premier canot. — Sacré coquin de sort! mais dis-moi donc quelque chose. Je suis sur des brisants. — Non, non... Je me lève. Parlons d'autres choses. Et brusquement Lardeck sauta du lit. — La femme, vois-tu, Léonard, c'est une pas grand chose. — Je le sais, mon vieux, aussi je l'enquiquine. — Et moi je la méprise. — Puis, après un léger silence et s'adossant au rebord du lit, les bras croisés, il fixa son ami en disant: — Tu sais... la morsure... — Oui, Célestin avait raison ce matin. — Raison de quoi? — Octavie porte sa marque. — Quelle marque?... fit Léonard en faisant un soubresaut. — Partienne! la marque de son père. — Lardeck!... s'exclama son ami en lui saisissant la main. — Oui, la morsure du roi Chocolat s'est réfléchi sur le... corps d'Octavie, sur le même point que celui de Célestin. — Pas vrai! pas vrai!... la chose n'est pas possible, huria Léonard en faisant de grands gestes de dénégation. — Tiens! mais tu prends le mors aux dents, toi. — Non, vois-tu, plaisante sur toutes choses, mon brave Lardeck, mais ne dit pas

— Oui, toutes mes espérances ont sombré comme mon premier canot. — Sacré coquin de sort! mais dis-moi donc quelque chose. Je suis sur des brisants. — Non, non... Je me lève. Parlons d'autres choses. Et brusquement Lardeck sauta du lit. — La femme, vois-tu, Léonard, c'est une pas grand chose. — Je le sais, mon vieux, aussi je l'enquiquine. — Et moi je la méprise. — Puis, après un léger silence et s'adossant au rebord du lit, les bras croisés, il fixa son ami en disant: — Tu sais... la morsure... — Oui, Célestin avait raison ce matin. — Raison de quoi? — Octavie porte sa marque. — Quelle marque?... fit Léonard en faisant un soubresaut. — Partienne! la marque de son père. — Lardeck!... s'exclama son ami en lui saisissant la main. — Oui, la morsure du roi Chocolat s'est réfléchi sur le... corps d'Octavie, sur le même point que celui de Célestin. — Pas vrai! pas vrai!... la chose n'est pas possible, huria Léonard en faisant de grands gestes de dénégation. — Tiens! mais tu prends le mors aux dents, toi. — Non, vois-tu, plaisante sur toutes choses, mon brave Lardeck, mais ne dit pas

— Oui, toutes mes espérances ont sombré comme mon premier canot. — Sacré coquin de sort! mais dis-moi donc quelque chose. Je suis sur des brisants. — Non, non... Je me lève. Parlons d'autres choses. Et brusquement Lardeck sauta du lit. — La femme, vois-tu, Léonard, c'est une pas grand chose. — Je le sais, mon vieux, aussi je l'enquiquine. — Et moi je la méprise. — Puis, après un léger silence et s'adossant au rebord du lit, les bras croisés, il fixa son ami en disant: — Tu sais... la morsure... — Oui, Célestin avait raison ce matin. — Raison de quoi? — Octavie porte sa marque. — Quelle marque?... fit Léonard en faisant un soubresaut. — Partienne! la marque de son père. — Lardeck!... s'exclama son ami en lui saisissant la main. — Oui, la morsure du roi Chocolat s'est réfléchi sur le... corps d'Octavie, sur le même point que celui de Célestin. — Pas vrai! pas vrai!... la chose n'est pas possible, huria Léonard en faisant de grands gestes de dénégation. — Tiens! mais tu prends le mors aux dents, toi. — Non, vois-tu, plaisante sur toutes choses, mon brave Lardeck, mais ne dit pas

— En un an, disent ces derniers, en trois ans, en trente-quatre mois, plutôt, on ne forme pas des soldats, à la véritable acception du terme, à son sens le plus élevé. Soit, mais je n'hésite pas, néanmoins, à me déclarer d'accord avec les autres et à trouver parfaitement suffisant le service militaire d'une année.

Et je m'explique: En un an, en trois ans, on ne forme pas de soldats, je l'admets, mais je considère que le seul séjour à la caserne, fût-il d'une durée plus longue, ne changerait rien à la situation.

Je ne crois pas le moins du monde qu'il suffise de l'exercice quotidien, des sorties, des corvées, des flâneries de chambre, etc... pour nous rendre les «durs-à-cuire» d'autrefois, aguerris au combat, bronzés par le feu des batailles.

Ceux-là aimaient le métier pour ses dangers comme pour ses gloires... Mais... et c'est fort heureux! les temps sont changés. Le vent est à la paix, et je crois bien que jamais nous ne verrons ces périodes de guerres incessantes qui nous donnerent des «soldats» sans doute, mais qui, surtout, ruinaient l'Europe!

C'est un malheur, diront, peut-être, les fanatiques du militarisme. Mon Dieu! à quelque chose, malheur est bon!

— Le service militaire doit-il être réduit de nouveau? C'est là une question depuis longtemps à l'ordre du jour et qui se pose une fois de plus. A son sujet les avis sont aussi différents que nombreux. Même dans le monde militaire, on est loin d'être d'accord et alors que certains généraux préconisent l'égalité absolue du service militaire et sa réduction à une année, d'autres réclament, au contraire, le retour à l'ancien régime, c'est-à-dire à la période de cinq ans.

Donc, s'il est admis que le «ronnement» du service, tel qu'il est pratiqué de nos jours ne nous donne pas les résultats «de vocation» d'autrefois, si l'on reconnaît que cinq ans, même, ne suffisent plus, à quoi bon trois ans, puisque tout le monde est d'accord sur ce point qu'une année permet largement de s'assimiler le côté «mé-

tier», c'est-à-dire l'usage et le maniement des armes, les différents tirs et les diverses manœuvres. Et puisqu'on reconnaît également que les années qui suivent ne donnent lieu qu'à des répétitions d'exercices qui n'ont pas toujours pour résultat de développer l'esprit et l'intelligence des hommes, à quoi bon retenir sans utilité et sans profit pour le pays des jeunes gens qui ont à se créer une situation civile, qui ont le désir de s'établir pour l'avenir, et le devoir aussi de se bâtir un foyer.

On se plaint de la dépopulation croissante, on s'émeut de la diminution des naissances, du célibat qui tend à se généraliser chez nous! Eh bien! il ne faut pas se dissimuler que le service militaire en est quelque peu responsable.

A l'âge où les jeunes gens pourraient attendre une situation qui leur permet de s'imposer bientôt les charges du mariage, la conscription les atteint et pendant trois ans la caserne les retient.

A 24 ans, quand le service militaire est terminé, il arrive que leurs aptitudes anciennes ont disparu; en tous cas la place laborieusement atteinte, jadis, leur est fermée, il leur faut regagner le temps perdu. Et les années sont dures alors, ce qui recule d'autant l'heure où ils oseront songer à augmenter leur gêne et à adjoindre d'autres bouches à leur bouche difficile à nourrir déjà.

C'est pourquoi il importe de réduire autant qu'il est possible le séjour sous les drapeaux. Une guerre, aujourd'hui serait la guerre du nombre; c'est encore une considération dont il convient de tenir compte; dès lors, sans nuire aux intérêts de la défense nationale, il serait certainement pos-

— En un an, disent ces derniers, en trois ans, en trente-quatre mois, plutôt, on ne forme pas des soldats, à la véritable acception du terme, à son sens le plus élevé. Soit, mais je n'hésite pas, néanmoins, à me déclarer d'accord avec les autres et à trouver parfaitement suffisant le service militaire d'une année.

Et je m'explique: En un an, en trois ans, on ne forme pas de soldats, je l'admets, mais je considère que le seul séjour à la caserne, fût-il d'une durée plus longue, ne changerait rien à la situation.

Je ne crois pas le moins du monde qu'il suffise de l'exercice quotidien, des sorties, des corvées, des flâneries de chambre, etc... pour nous rendre les «durs-à-cuire» d'autrefois, aguerris au combat, bronzés par le feu des batailles.

Ceux-là aimaient le métier pour ses dangers comme pour ses gloires... Mais... et c'est fort heureux! les temps sont changés. Le vent est à la paix, et je crois bien que jamais nous ne verrons ces périodes de guerres incessantes qui nous donnerent des «soldats» sans doute, mais qui, surtout, ruinaient l'Europe!

— En un an, disent ces derniers, en trois ans, en trente-quatre mois, plutôt, on ne forme pas des soldats, à la véritable acception du terme, à son sens le plus élevé. Soit, mais je n'hésite pas, néanmoins, à me déclarer d'accord avec les autres et à trouver parfaitement suffisant le service militaire d'une année.

Et je m'explique: En un an, en trois ans, on ne forme pas de soldats, je l'admets, mais je considère que le seul séjour à la caserne, fût-il d'une durée plus longue, ne changerait rien à la situation.

Je ne crois pas le moins du monde qu'il suffise de l'exercice quotidien, des sorties, des corvées, des flâneries de chambre, etc... pour nous rendre les «durs-à-cuire» d'autrefois, aguerris au combat, bronzés par le feu des batailles.

Ceux-là aimaient le métier pour ses dangers comme pour ses gloires... Mais... et c'est fort heureux! les temps sont changés. Le vent est à la paix, et je crois bien que jamais nous ne verrons ces périodes de guerres incessantes qui nous donnerent des «soldats» sans doute, mais qui, surtout, ruinaient l'Europe!

C'est un malheur, diront, peut-être, les fanatiques du militarisme. Mon Dieu! à quelque chose, malheur est bon!

— Le service militaire doit-il être réduit de nouveau? C'est là une question depuis longtemps à l'ordre du jour et qui se pose une fois de plus. A son sujet les avis sont aussi différents que nombreux. Même dans le monde militaire, on est loin d'être d'accord et alors que certains généraux préconisent l'égalité absolue du service militaire et sa réduction à une année, d'autres réclament, au contraire, le retour à l'ancien régime, c'est-à-dire à la période de cinq ans.

Donc, s'il est admis que le «ronnement» du service, tel qu'il est pratiqué de nos jours ne nous donne pas les résultats «de vocation» d'autrefois, si l'on reconnaît que cinq ans, même, ne suffisent plus, à quoi bon trois ans, puisque tout le monde est d'accord sur ce point qu'une année permet largement de s'assimiler le côté «mé-

tier», c'est-à-dire l'usage et le maniement des armes, les différents tirs et les diverses manœuvres. Et puisqu'on reconnaît également que les années qui suivent ne donnent lieu qu'à des répétitions d'exercices qui n'ont pas toujours pour résultat de développer l'esprit et l'intelligence des hommes, à quoi bon retenir sans utilité et sans profit pour le pays des jeunes gens qui ont à se créer une situation civile, qui ont le désir de s'établir pour l'avenir, et le devoir aussi de se bâtir un foyer.

On se plaint de la dépopulation croissante, on s'émeut de la diminution des naissances, du célibat qui tend à se généraliser chez nous! Eh bien! il ne faut pas se dissimuler que le service militaire en est quelque peu responsable.